

**Correspondance basque à la fin du XVIe siècle (1595-1598)
20 lettres de renseignements sur la politique de Henri IV
et la fin des guerres contre la Ligue**

Texte original transcrit par J. M. Floristán Imizcoz
Et publié avec introduction et commentaires dans *Fontes Linguae Vasconum
studia et documenta*, año XXV n° 63, mayo-agosto 1993, p. 177-219 (1-43),
Pamplona.

Présentation, restitution en graphie basque moderne, traduction française et
commentaire linguistique par Jean-Baptiste Orpustan

*

* *

*

Introduction

Les faits qu'évoque la correspondance en basque citée en titre intéressent certes la politique et la guerre de l'Espagne catholique et des partisans de la Ligue française qu'elle a soutenue dans sa lutte avec Henri IV, roi de France protestant et héritier légitime du trône après Henri III assassiné par un moine en 1589. Mais leur sujet unique est constitué des événements militaires et politiques de France sur lesquels les auteurs tâchent d'informer le vice-roi de Navarre pour la première et Juan Velázquez gouverneur du Guipuscoa à Fontarabie pour les suivantes. La première, de 1595, est signée du seigneur de Luxe résidant à Tardets, bien qu'elle ait été écrite en réalité par « l'une de ses filles » comme le dit la note en espagnol du « licenciado Palacio » qui la reçoit à Ochagavia et en informe Thomas Calderón régent pour le vice-roi de Navarre en juin 1595. Toutes les autres sont de la dame d'Urtubie d'Urrugne en Labourd qui, en espionne patentée et discrète du parti espagnol, écrit ses lettres au gouverneur en peu plus tard dans les années 1597-1598. Pour ce qui est des informations données à l'Espagne sur les événements de France, elles mêlent les rumeurs, parfois fausses, avec les faits réels. Il y a déjà plusieurs années que Henri IV s'est converti au catholicisme, et les dernières résistances armées tombent les unes après les autres devant les troupes royales.

Tous ces faits d'histoire générale et leurs implications régionales assez complexes sont présentés dans l'article de José Manuel Floristán Imizcoz avec une grande précision. Les textes basques y sont imprimés dans leur version originale pour ce qui est de la lettre et de l'orthographe, mais en séparant selon l'usage moderne les composants lexicaux de groupes liés dans le manuscrit et en ajoutant une ponctuation. Cinq des manuscrits sont reproduits en photographies. Les lettres sont suivies des commentaires en espagnol faits par les destinataires à la réception, puis de leur traduction en espagnol. Un nouveau commentaire accompagné d'un lexique (« Hiztegia ») basque-espagnol fut apporté à cette publication par José María Satrustegui sous le titre « Relectura de los textos vascos de espionaje del siglo XVI » (*Fontes Linguae Vasconum... Año XXV-numero 94*, p. 443-475), reproduisant le manuscrit tel quel avec une nouvelle ponctuation par endroits, et des majuscules aux noms propres.

Sa longueur et son origine, qui n'est pas celle des clercs et des lettrés à qui l'on doit les textes antérieurs de Dechepare (1545), Lazarraga (1563), Leizarrague (1571), Betolaza (font de cette correspondance un témoignage original et riche sur la pratique et les traits, y compris dialectaux, de la langue quotidienne d'un certain milieu aristocratique. Seuls les textes basques (les textes et les traductions en espagnol sont signalés par des points de suspension) ont été repris ici, transcrits en graphie basque moderne (mais sans aucune modification de la lettre du texte sauf des majuscules à quelques noms propres), ce qui en facilitera la lecture et la compréhension, suivis de leur traduction en français, avec quelques notes permettant de comprendre exactement la teneur du texte et éventuellement les références aux faits et aux personnages principaux.

Pour la graphie, des modifications ont été apportées sur quelques points à l'écriture du texte manuscrit reproduit dans les articles cités et les lettres photographiées, bien que, comme l'ont noté les commentateurs, il s'agisse d'une écriture très régulière et soignée, quoique rapide et formée par une main visiblement entraînée à l'écrit. Ces modifications ne consistent pas seulement à mettre les graphèmes utilisés en basque moderne (*u* pour *ou*, *i* pour *y*, parfois *j* pour *g*, *x* pour *ch*, *k* pour *c* ou *qu*), mais aussi à interpréter et régulariser quelques signes (consonnes sifflantes et vibrantes surtout) selon la phonétique réelle du basque d'après d'autres écrits de l'époque : ainsi *tz* a été mis pour *z* du manuscrit ; *z* pour *c* (toujours sans cédille) ou pour *z*, assez souvent aussi pour *s* ; *ts* parfois pour *s* ; *rr* double pour *r* simple dans de nombreux cas, et parfois *l* pour *ll*.

1. Les textes

Lettre 1

Jauna erremerziatzen derauzut zegei zure merxediak hainberze kuidado baitu nizaz. Heben berri batzu ditugu, hamens niri partikulariki adiskide batek egorri deraut errege Franziaquak eman duiela batalla duke de Umenaren eta espainolen kuntre, errege zauri dela eta mus de Anbila Franziaiko Kunestabliaren anaie baita hura hil ; haniz bi aldetarik, hamasei mila, baratu dira kampuan. Barbera Bordelera baita jin denian zure merxedia abisaturen dut, halaber suplicatzen nitzauzu auztore pareba (sic) nahi derautazun xerkatu neure duhurian. Charles de Lusse.

Mus de Guisa eta Agaramundeko jauna hil dira hanitz berze prinzipalki, errege (sic) irabazi bataila. Baionara dira Bordeleko kunseillerak, urkagei dute hango tradizionian kunsentak, hanitz dela berzerik ere dioite. Letra haur eskiribatuz geroz enzun dut duk de Umena ere hil dela.

(...)

« Monsieur, je vous remercie de ce que votre grâce a tant de soin de moi. Nous avons ici quelques nouvelles, du moins un ami m'a fait savoir en particulier que le roi de France a fait une bataille contre le duc de Mayenne et les Espagnols, que le roi est blessé et Monsieur Damville qui est frère du Connétable (*), lui est mort ; beaucoup de gens des deux côtés, seize mille, sont restés sur le champ de bataille. Comme le barbier est à Bordeaux, quand il viendra j'en aviserai votre grâce ; de plus je vous supplie que vous vueilliez chercher pour moi deux autours (**), à mes frais. Charles de Luxe. »

« Monsieur de Guise et le seigneur de Gramont sont morts avec beaucoup des principaux, le roi a gagné la bataille. Les conseillers de Bordeaux sont à Bayonne, ceux de là-bas qui ont consenti à la trahison sont promis à la potence ; on dit qu'il y a en aussi beaucoup d'autres. Depuis que cette lettre a été écrite j'ai entendu dire que le duc de Mayenne aussi est mort. »

(*) Les personnages cités sont : le duc de Mayenne de la maison de Lorraine (Guise), chef du parti catholique, le comte Henri de Damville premier

duc de Montmorency depuis 1579 et connétable de France en 1593, le duc de Guise Charles de Lorraine, fils du duc de Guise assassiné à Blois sur l'ordre de Henri III en 1588, dont le frère le duc de Mayenne à la tête des troupes de la Ligue avec l'appui de l'Espagne, se rallia ensuite à Henri IV et vécut jusqu'en 1611. Les Gramont étaient du parti protestant et fidèles à Henri IV.

(**) Les autours sont des oiseaux de proie pour la chasse.

Lettre 2

Jauna : eztut faltatu nai izan zure senoriari parte emaitere (sic) nere osasunaz eta etorraraz. Zure senoriaren karta emen batu zaita kontentu asko eman baitit, askotant (sic) el dadila nire (sic) merxede egitera. Parte unetako berririk nik gaztiga al detzakedana da errege jauna Amiansen setio dagoela eta jente asko digoala sokorrira, Paris eta Arouan tradizioz arzer dituela etsaiak, baina guztiak deskubritu direla eta jente asko presunero dagoela eta justizia egiten duela txait andiro. Inglesaz den bezenbatean emengo asmuak dire armada partitu zela. Parte unetako untzi bat oran etorri da eta esan didate eztela deus memoriorik Londresen esan den armada orrezaz. Ni izandu naizen parte artan ezta deus propositorik atsegin dartzunenekorik (sic), baizen Agramonteko jaunaren lotinenta Monsieur de Sansac egun guztiez uste due (*) kortetik. Berri segurorik orduan jakingo dugu eta eztut faltatuko zure senoriari parte emaitera, eta arte unetan agin biezat zertan zerbi al detzakedan.

(...)

« Monsieur,

Je n'ai pas voulu manquer d'informer votre seigneurie de ma santé et de mon arrivée. J'ai trouvé ici la lettre de votre seigneurie, qui m'a donné beaucoup de satisfaction, souhaitant qu'elle vienne souvent me faire grâce. Ce que je peux lui annoncer des nouvelles d'ici est que le seigneur roi assiège (**) Amiens et que beaucoup de gens vont à son secours, que l'ennemi par trahison a failli prendre Paris et Rouen, mais que tout a été découvert et que beaucoup de gens restent prisonniers et qu'il en fait très grandement justice. Pour ce qui est de l'Anglais l'impression ici est que l'armée était partie. Un bateau de ce côté est arrivé aujourd'hui et l'on m'a dit qu'il n'y a aucune connaissance à Londres sur l'armée dont on a parlé. A l'endroit où je suis allé il n'est question de rien qui puisse vous faire plaisir, sinon qu'on attend tous les jours de la cour le lieutenant du seigneur de Gramont Monsieur de Sansac. Nous saurons alors des nouvelles sûres et je ne manquerais pas d'en faire part à votre seigneurie, et entre temps qu'elle m'ordonne en quoi je puis la servir. »

(...)

(*) Le verbe *due* est pour le pluriel *dute* « ils l'ont » au sens de l'indéfini « on l'a » comme en espagnol : de cette forme sans *-t-* qui n'est pas forcément ici un *lapsus calami* est issu au même sens le souletin *die*.

(**) Le texte original *erege jauna Amiansen setio dagoela* peut se comprendre de deux façons : ou bien « que le seigneur roi est assiégé dans

Amiens » ou bien, selon le choix fait aussi dans la traduction espagnole, conformément à l'histoire, « que le seigneur roi fait le siège d'Amiens ».

Lettre 3

Jauna : bart etorri ninzan nere anaia baten etxetik, non aurkitu baitut zure senoriaren kutun bat etxean. Sinestatzen dut ezin asko presuna badela xindurriaz harz egiten dakienik. Zer ere baita, marexalaren etorraraz eztut uste deus intenzio gaiztorik, xoil kondizioz mudatu ezpadire andiren batzeuek (sic) ; esperanza nuke zerbait sentimentu banukela non ezpaitut uste dela mudanzarik. Bart Baionan uste zuten faltarik gabe esan den marexala. Bazioiten ni uketu naizen parte artan Franzian trublazio andiak azitzen zirela. Ezta deus dinorik zure senoriari gaztiga al daitekenik eta ala fin emaiten diot gelditzen naizela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'arrivai hier soir de la maison d'un de mes frères quand j'ai trouvé à la maison une lettre de votre seigneurie. Je crois qu'il y a bien des personnes qui savent faire d'une fourmi un ours. Quoi qu'il en soit, au sujet de l'arrivée du maréchal (*) je ne pense pas qu'il y ait aucune mauvaise intention, si seulement quelques grands n'ont pas changé d'intention ; je serais dans l'espérance d'avoir quelque sentiment de ne pas croire qu'il y a du changement (**). On attendait sans faute hier soir à Bayonne le dit maréchal. On disait à l'endroit où je suis allé que de grands troubles se développaient en France. Il n'y a rien (d'autre) qui mérite que je puisse l'en informer et je termine ainsi, restant comme toujours son humble servante. »

(*) Le maréchal de Matignon, Lieutenant-général du roi en Guyenne.

(**) Ce passage est bien contourné, quoique le sens soit assez clair : *esparanza nucque zerbait sentimentu banuquella non ezpaitout ouste dela moudanzaric...*

Lettre 4

Jauna : errezebitu dut zure senoriaren karta konserba ordenariokuekin batean, non eskuak apatzen baitizkitzut mila bider nizaz duen kuidaduaz. Nik eskribiteuz (sic) geroz emen dabilan berria da armadaren erdia jua delat Indietako flotaren bidera eta beste erdia Barzalonara jua dela. Besterik ezta dino denik gaztigatzera zure senoriari eta gleditzenaiz (sic) zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'ai reçu votre lettre en même temps que les conserves (*) habituelles, et je vous baise mille fois les mains pour les attentions que (votre seigneurie) a pour moi. Depuis que je vous ai écrit la nouvelle qui court ici est que la moitié de l'armée (**) est allée au devant de la flotte des Indes et que l'autre moitié est

allée à Barcelone. Il n'y a pas autre chose qui soit digne d'en informer votre seigneurie et je reste son humble servante. »

(*) Les « conserves habituelles » que reçoit du gouverneur la dame d'Urtubie doivent dédommager son service d'information.

(**) Il s'agit de la flotte de guerre (« armada ») anglaise. La flotte (« flotaren ») des Indes ce sont les bateaux espagnols venant d'Amérique.

Lettre 5

Jauna : zure senoriaren kutuna errezebitu bezan sarri bidaldu dut jakitera berri parte unetako. Pataxa batzu etorri dire Erroxelatik : diote ezin Amians desegin duela partida bat eta barnekoak miserikordia eske daudela, baina zaldundeak eztiola erregeri permititu nai miserikordiaz usatzera eta sarri orien usteaz angoa egingo dela, Kalesgua ere egia dela, guardak jarri direla barnerat deusik sar eztadin eta Amianskoa egin den bezain laster errege ara digoala. Nik presentean jakin al dudana aur da ; eta etorkizunaz aseguza bedi zure senoria esana egonen naizela, eta adieu esaten diot, gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Sitôt la lettre de votre seigneurie reçue j'ai envoyé savoir des nouvelles de ce côté-ci. Des pataches sont arrivées de La Rochelle : il paraît qu'il (le roi) a détruit partiellement Amiens et que ceux de l'intérieur sont à demander miséricorde, mais que la noblesse (*) ne veut pas permettre au roi d'user de miséricorde et que selon eux (ceux des pataches) il en sera bientôt fait d'eux, que le fait de Calais (**) aussi est vrai, qu'on a placé des gardes pour que rien n'entre à l'intérieur et que aussitôt l'action d'Amiens terminée le roi y va. Ce que moi j'ai appris pour le présent c'est ceci ; et pour l'avenir que votre seigneurie soit assurée que je me tiendrai comme il a été dit ; et je lui dis adieu, tandis que je reste comme toujours son humble servante. »

(*) Le mot du texte « zaldunderia » ne peut être traduit ni par le mot moderne « cavalerie » ni par l'ancien « chevalerie », quoiqu'il s'agisse de la « noblesse ».

(**) La prise de Calais par les Espagnols.

Lettre 6

Jauna : bidaltzen diot zure senoriary bart errezebitu nuen karta bat. Beste berririk ezta orai konta al daitekenik eta alacoz fina emaiten diot, gelditzen naizela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

J'expédie à votre seigneurie une lettre que je reçus hier soir. Il n'y a pas maintenant d'autre nouvelle qui se puisse dire et pour cela je termine, restant comme toujours son humble servante. »

Lettre 7

Jauna : juan den egun oietan berri bat etorri zen ezin gure errege il zela. Segurantz zure senoriari gaztigatzeko Akiza bildaldu nuen mensajer bat : esan dit eztela deusik alakorik, Amians artu dela aseguratutzat dadukela. Gobernadorea gaur, zoin baita igandea, uste due Baionara. Deus berririk baldin badaki, jakingo dugu eta nere eginbidearen egitera ezta faltarik izango ; eta bitartean mana naza bere zerbitzuan, ezin munduan denek eztu borondate obez obedituko nola nik egingo baitut, eta adio esaten dizu zure zerbitzari humbleak.

(...)

« Monsieur,

Un de ces jours passés la nouvelle arriva que le roi était mort. Pour en informer votre seigneurie avec certitude j'expédiai un messenger à Dax : il m'a dit qu'il n'y a rien de tel, qu'il tient pour certain qu'Amiens a été pris. Ce jour, qui est dimanche, on attend le gouverneur (*) à Bayonne. S'il sait quoi que ce soit de nouveau, nous l'apprendrons et je ne manquerai pas de faire mon devoir ; et en attendant que (votre seigneurie) me donne ordre pour son service, car personne qui soit au monde ne lui obéira comme je le ferai, et votre humble servante vous dit adieu. »

(*) Le gouverneur héréditaire de Bayonne est le seigneur de Gramont.

Lettre 8

Jauna : ezta izurririk eta ez beste gauzarik. Okasiorik presentatu baliz zure senoriari parte egin bear zenik, zerbait modu izanen ezpaitzen (sic) billetatxo bat parte orretarat pasatzeko. Bart ekarri didate berria ezin gure erregek eskribitu diola len president Bordelekoari orandik gosta bear zaiola Amiansen izaitea eta prinze kardinalak egiteko eman dezon beldur dela. Bidaltzen diot zure senoriari Oigallaren (sic) errepuesta izan dudana : asegura bedi, jauna, egin alik estaltzen eztuela karta bidaldu duenak ; eta esperanza unekin ezin sinestatua edukiren nauela, fina emanen diot, gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Il n'y a pas de peste ni d'autre chose. S'il s'était présenté d'événement dont il fallait faire part à votre seigneurie, il y aurait eu (*) quelque moyen de passer un petit billet de ce côté-là (**). Hier soir on m'a apporté la nouvelle que notre roi a écrit au Premier président de Bordeaux que d'ores et déjà il va lui en coûter d'avoir été à Amiens et qu'il doit craindre que le prince-cardinal ne lui donne de quoi faire. J'expédie à votre seigneurie la réponse que j'ai eue d'Oigalla (***) ; que (votre seigneurie) soit assurée, monsieur, que celui qui a expédié la lettre autant qu'il le peut ne cache rien ; et dans l'espoir qu'elle me croira, je terminerai, restant comme toujours son humble servante. »

(*) Le texte dit « car il n’y aurait pas eu moyen », ce qui est contradictoire avec le contexte.

(**) « Ce côté-là » c’est l’Espagne, comme « ce côté-ci » est la France.

(***) Les commentateurs n’ont pas identifié le personnage de ce nom.

Lettre 9

Jauna : Nola deus mobimenturik ezpaita jaun oiekin artean, zure senoriak gaztigatu didan negozioaz eztut konturik eduki beraren senoriari gaztigatzera. Gobernadoreak du jendarma bat erregek emanik, eta egun digoa bere etxera aren adrezatzera eta mustrekin etgitera (sic). Orainkoaz den bezenbatean eztut deusik senti eta esparanza dut Baionako pokala azkenak unat pasatuko eztuela nik jakin gabe, eta ganerako egin bear denaz esparanza dut aseguratua dagoela, eztela faltarik izango. Pestelenzia orren kausaz andiro manatu du nere semea pausuetan guardia ifanteaz (sic : pour « ifintez »)) eta eman lizenzia aurkitzen duen guztien konfiskatzera. Jauna, gizon bat daduka nere semeak emen parte orretakoa eta ezin deskubri dezaket okasioa ; beti berekin derabil edo eduki kriado bat arequin. Presentean au da nik gaztiga al dezakedana zure senoriari, eta aseguranza unekin fin emanen diot, gelditzen naizela beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Comme il n’y a aucun mouvement entre ces messieurs, je n’ai pas eu l’attention d’informer votre seigneurie au sujet de la négociation dont elle m’a averti. Le gouverneur a un gendarme donné par le roi, et aujourd’hui il s’en va dans sa maison pour l’instuire et le faire avec les montres (*). Pour ce qui est arrivé jusqu’à présent je n’en ai aucune impression et j’espère que le dernier (**) ne passera par vers ici le boucau de Bayonne sans que je le sache, et j’espère que (votre seigneurie) est assurée de ce qu’il convient de faire pour le reste et qu’on n’y manquera pas. En raison de cette pestilence (***) il a hautement commandé à mon fils de monter la garde aux passages et lui a donné licence de confisquer tout ce qu’il trouve. Monsieur, mon fils a ici avec lui un homme de ce côté-là et je ne puis en découvrir la raison ; il l’emmène toujours avec lui ou bien il garde un domestique avec lui. Ceci est ce dont je puis informer présentement votre seigneurie, et avec cette assurance je termine, restant comme toujours votre humble servante. »

(*) Bien que le texte dise bien « un gendarme » il est probable qu’il s’agit d’une compagnie, que le gouverneur Gramont mène sans doute à son château de Bidache pour y faire les exercices militaires et les parades ou « montres ».

(**) On peut supposer qu’il s’agit d’un bateau de guerre.

(***) La « pestilence » désigne l’épidémie de peste qui sévissait à Saint-Sébastien en 1597.

Lettre 10

Jauna : pensa beza zure senoriak emen ziertotzat dadukaten berririk baizen gaztigatzen eztudala nik. Gaztigatu ditudan azken berriak Arroxelatik etorri ziren pataxetako jentiac esan zuten (sic). Nere adiskide ingles bat Baionan izanez tardatu dut anbat tenpora zerbait berri gaztigatzera. Egun zoin baita igandea gonbidatu ditut sei ingles berririk neon denean lasterrenik sentitzen duenatarik ; esan didata (sic) armadaz ezin partitu zirenian almirantaren unzia gutxi bat deskalabratu zizaiela eta tenpora gaitzak partida bat Finisterrako partidara egotzi zituela, baina gero biurturik almiranta zen lekura bela egin zuela ; guztiok elkarrekin norat eztakie eta daude berok ere espantaturik nolaz ezten berri segurorik ageri eta Amianskorik ere deusik ageri, pataxan ekarri zituzten berri ek baizen. Eztue emengo inglesekin sinesturik Barzalonara juan direla. Don Antonio hor egotu zena erregeak preso artu duela esan didate. Seguro marexal Mousieur (sic) de Biron emen da, nabaski aditu du gobernadorea nola konpaitarzun batean juan den. Jauna deus berrik (sic) denean eztut faltarik eginen gastigatzera eta eduki naza beti bezala bere zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Que votre seigneurie pense bien que je ne l'informe ici que des nouvelles qu'on tient pour sûres. Les dernières nouvelles que j'ai données furent dites par les gens des pataches qui vinrent de La Rochelle. C'est parce qu'un de mes amis anglais se trouvait à Bayonne que j'ai tardé aussi longtemps à donner quelque nouvelle. Aujourd'hui qui est dimanche j'ai invité six Anglais qui, lorsqu'il y a quelque part des nouvelles, les sentent le plus vite ; ils m'ont dit au sujet de l'armée navale que, quand ils purent partir, le bateau de l'amiral (*) fut un peu maltraité, et que le mauvais temps en jeta une partie du côté du Finistère (**), mais qu'ensuite étant revenus à l'endroit où était l'amiral il firent voile ; tous ceux-ci ensemble ne savent par pour aller où et ils sont très étonnés qu'il ne paraisse pas de nouvelle sûre, et rien non plus d'Amiens, sauf les nouvelles qu'ils apportèrent dans la patache. Les Anglais qui sont ici ne croient pas qu'ils (***) allèrent à Barcelone. Ils m'ont dit que le roi a pris Don Antonio (****) qui resta là. Il est sûr que monsieur le maréchal de Biron (*****) est ici ; il a sans doute entendu dire comment le gouverneur est parti en compagnie. Monsieur, quand il y aura quoi que ce soit de nouveau, je ne manquerai d'en informer (votre seigneurie) et qu'elle me considère toujours comme son humble servante. »

(*) L'amiral de la flotte anglaise selon le contexte.

(**) « Finnis terraco » dans le texte.

(***) « Ils » désigne la flotte anglaise.

(****) Ce nom serait celui d'un Anglais partisan de l'Espagne.

(****) Charles baron de Biron, partisan de Henri IV d'abord, amiral et maréchal de France en 1592, décapité pour conspiration en 1602.

Lettre 11

Jauna : egun zein baita oste eguna (*) etorri da gizon bat nere semeareki (sic) mintzatzeraz, non esan baitu egun duela ogeie (sic) eta iru egun Amianstik partitu dela. Dio ezin ogeie eta amabost mila gizon Amiansi doazela, ura unat partitzean zaudela asaut andi baten emaitako. Geiago dio ezin Inglaterrako erregiak Calis (sic) asetiatu duela. Armadaren berririk ezta deusik eta ez besterik merexi duenik zure senoriari dino denik gaztigatzera. Nabaski aditu du gobernadorea biurtu dela Baionara, eta unenberzerekin gelditzenaiz, beti bezala zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Aujourd'hui qui est jeudi est arrivé un homme pour parler à mon fils (**), qui a dit qu'il est parti d'Amiens il y a aujourd'hui vingt et trois jours. Il dit que trente cinq mille hommes vont à Amiens, quand lui est parti pour venir ici qu'ils étaient sur le point de donner un grand assaut. Il dit de plus que le roi d'Angleterre a assiégé Calais (***). Il n'y a aucune nouvelle de l'armée navale et rien d'autre qui mérite d'être digne d'en informer votre seigneurie. Il a entendu dire que le gouverneur est sans doute retourné à Bayonne, et sur ce je m'arrête (étant) comme toujours son humble servante. »

(*) Le mot « osteguna » forme d'abord hispanique issue de « ortzeguna » pour « le jeudi » est décomposé dans le manuscrit, ce qui donne apparemment une fausse étymologie avec *oste* « derrière ».

(**) Le fils de la dame d'Urtubie est dans l'armée royale.

(***) Il faudrait « erreginak » (la reine), Elizabeth Ière qui règne jusqu'en 1603. L'Angleterre est alliée à Henri IV et Calais aux mains des Espagnols.

Lettre 12

Jauna : bart zoin baikenduen aste artea (sic) gobernadoreak gaztigatu dio nere semeari digoala ara ; dio ezin abertimentu izan duela Espaniako armada parte unetarat urbiltzen dela ata (sic) jujatzen duela edo Baionara edo Arroixelara gainera (sic) eldu dela. Egun partitzeko zeguen aren amandrea korterat, semea ere bai, bide zati batean akonpainiatzeko. Eztakit orain zer egingo duten. Inglesaren berririk ezta deusik, Franzia korik ere ez kauturik, baina gobernadorea aseguratu omen due ezin erregek Amiansko gobernadore bere seme bastarta egin duela, eta amorantiaren aita lotinent eta anaia bi konpania entreteniturekin barnea (sic). Badioie ezin ala egin badu erregek egundaino izan den baino tribulazio andiagoa izanen dela Franzian, hanbat jaun prinzipal utzirik miserable ek egin batitu (sic). Orain parte onetan diren berriak oiek dira eta mana naza zertan zerbi al dezakeda (sic) zure senoria, ezin borondate osoarekin aurkituko

nau efektuatzera. Eritarzun ori nai nuke baliz parte unetarik. Urrutian guardak ifeni ditue, oran berriz putuges (sic) batzuek unat zeren pasatu dire, eta adieu, zure zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Hier soir qui était mardi le gouverneur a informé mon fils qu'il devait aller là-bas (*) ; il dit qu'il n'a pu avoir d'avertissement que l'armée navale espagnole s'approche de ce côté-ci et qu'il juge qu'elle vient ou sur Bayonne ou sur La Rochelle. Aujourd'hui madame sa mère (**) était en partance pour la cour, le fils aussi, pour l'accompagner une partie du chemin. Je ne sais pour le présent ce qu'ils feront. Il n'y a aucune nouvelle des Anglais, de France non plus rien de certain, mais il paraît qu'on a assuré au gouverneur que le roi a fait son fils bâtard gouverneur d'Amiens, et le père de sa maîtresse et son frère à l'intérieur avec deux compagnies entretenues. On dit que si le roi a agi ainsi il y aura en France de plus grands troubles qu'il n'y en a jamais eu, s'il a nommé ces misérables après avoir écarté tant de seigneurs principaux. Telles sont les nouvelles qu'il y a pour le présent de ce côté-ci et que votre seigneurie me commande en quoi je puis la servir, car elle me trouvera prête à le faire de toute ma volonté. Je voudrais que cette maladie fût de ce côté-ci (***). On a mis des gardes de l'autre côté, parce que des Portugais sont passés de ce côté-ci, et adieu, votre humble servante.

(*) Sans doute à Amiens.

(**) Diane d'Andoins ou « la belle Corisande » épouse de Philibert de Gramont gouverneur de Bayonne, père d'Antoine II le gouverneur dont parle la dame d'Urtubie, et maîtresse de Henri IV. Leur fils bâtard nommé gouverneur d'Amiens est César duc de Vendôme, à ne pas confondre avec le nom de « Vendôme » donné aussi bien après son accession au trône à Henri IV lui-même par les partisans de la Ligue catholique et des Espagnols (voir plus loin).

(***) Par réaction, morale et politique, contre la nomination de ces familiers de Henri IV aux nouveaux postes, la dame d'Urtubie souhaite que la peste de Saint-Sébastien passe en France.

Lettre 13

Jauna : zure senoriak barka biezat zeren ezpadut zure senoriaren kartak merexi duen bezala eranzuten, batatz zeren ez naizen kortesanoa, baizik montanesa, beztiz naiz enpaxatu nere bi anaia et kusin bat ekustera etorririk. Zer ene baita, naiz zure senoriaren zerbitzari humble eta, otoi, artan eduki naza. Beldurrez oien etorraz zerbait alarma falso eman dezoten zure senoriari, priezaz eman dut pleuma (sic) eskuan : nere ondrenen gainean aseguratzen dut eztela oiekin artean beste pensamendurik baizin (sic) atsegin dartzunik. Adiskideak gaztigatu zidan deseaten zenduela jakitera non zen gobernadorearen jendarma : nor bere etxetara erretiratu dire zituzten marabiriak despendaturik eta ura gelditu da ondra guzirekin. Lotsa ere banaiz, bana ezin

nagoke zure senoriari esan gabe eta nolaz parte orretarat apresta al zaitekeien. Zure senoriari abertimentu eman zioten bezala aren armada zer zen esan diot klaroki(n) : mustrak egin ditu erregeri aditzera emaitagatik egin duela mila gauza, eta paga eman bear zituen guztiak eduki ditu beretzat, mundu guztia farraz baitago arzatz. Gaur eldu da Baionara. Beste berri segurik eztugu presentean eta ala fina emaiten diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

Lehenbiziko ehizia zeren den, atrebitzen naiz zure senoriari ain present apeurraren (sic) bildatzera ; eta parkatu, oraingo faltak estalikoren ditugu, eta adieu.

(...)

« Monsieur,

Que votre seigneurie me pardonne si je ne lui répons pas comme votre lettre le mérite, d'une part parce que je ne suis pas de la cour, mais de la montagne, de l'autre parce que j'ai été empêchée deux de mes frères et un cousin étant venus me voir. Quoi qu'il en soit, je suis humble servante de votre seigneurie et, je l'en supplie, qu'elle me tienne pour telle. De peur que pour cause de leur arrivée on ne donne quelque fausse alarme à votre seigneurie, j'ai pris d'urgence la plume en main : je l'assure sur mon honneur qu'il n'y a pas entre eux d'opinion autre que celle qui puisse vous apporter du plaisir (*). (Votre) ami m'informa que vous désiriez savoir où était la compagnie de gendarmes du gouverneur : ils se sont retirés dans leurs maisons après avoir dépensé tous les maravédis qu'ils avaient et lui est resté avec tous les honneurs. Je suis aussi craintive, mais je ne puis m'empêcher de dire à votre seigneurie qu'il pourrait se préparer à venir de ce côté-là. Comme on l'en avertit, j'ai dit clairement à votre seigneurie ce qu'était son armée : il a fait les montres pour faire entendre au roi qu'il a fait mille choses, et toutes les paies qu'il devait donner il les a gardées pour lui-même, de sorte que tout le monde en rit aux éclats. Il vient ce soir à Bayonne. Nous n'avons pas d'autre nouvelle sûre présentement et ainsi je termine restant toujours son humble servante.

Comme c'est la première chasse, j'ose envoyer à votre seigneurie un présent aussi modeste (**); et qu'elle me pardonne, nous amenderons (plus tard) les fautes présentes. »

(*) Ce qui veut dire que les frères et le cousin de la dame d'Urtubie ont les mêmes opinions favorables au parti catholique et à l'Espagne.

(**) L'envoi de gibier au gouverneur est un échange de bons procédés (voir la lettre 4).

Lettre 14

Jauna : parte orretako adiskideren batzeuek gaztigatu didaie (sic) ezin are are (sic) izan dutela gobernadorearen etorraz alarma eta abiseu (sic) nabaski, zure (sic) senoriak ez gutxienik. Armada bortitzagorik etor ezpadadi

aise lo egingo dugu. Inglaterratik orain bei (sic) unzi etorri dire, bata Baionara eta bestia emengua zen : oiek diotena da Plemura armada biurtu dela negu unetakotz. Pataxa bat Bordeletik etorri da juan den egun oietan, eta esan due ezin deuk (sic) de Merkurek asko ofrezimenteu (sic) egin diola erregeri eta esan diola Espainiako erregek dadukan partida bat bark (sic) libratourik emanen diola. Ustez Baionara etorri direnek zerbait berri obeto dakiten anbat tardatu dut gaztigitzera zertan zerbi al dezakedan zure senoria, eta ala suplikatzen nazago (sic) mana nazan puxanza duen bezala.

(...)

« Monsieur,

Des amis de ce côté-ci m'ont prévenu qu'ils ont eu encore confusément des alarmes et des avertissements sur l'arrivée du gouverneur, et votre seigneurie pas le moins. S'il n'arrive pas d'armée plus violente nous dormirons aisément. Deux bateaux sont arrivés à présent d'Angleterre, l'un à Bayonne et l'autre était d'ici-même : ce qu'ils disent est que l'armée navale est retournée à Plymouth pour l'hiver. Une patache est venue de Bordeaux un de ces jours passés, et ils ont dit que le duc de Mercœur (*) a fait bien des avances au roi et qu'il lui a dit que le roi d'Espagne lui livrera une partie des barques qu'il tient (**). Pensant que ceux qui sont venus à Bayonne savent un peu mieux quelque nouvelle j'ai autant tardé à informer votre seigneurie de ce en quoi je peux la servir, et ainsi je la supplie qu'elle me donne ordre comme elle en a le pouvoir. »

(*) Philippe Emmanuel de Vaudémont, duc de Penthièvre et de Mercœur, gouverneur de Bretagne où il reçut des renforts espagnols envoyés par Philippe II, l'un des chefs principaux de la Ligue catholique, rallié en 1598 à Henri IV.

(**) La formule exacte du texte « dadoucan partida bat barc libratouric » n'est pas bien claire.

Lettre 15

Jauna : korteko berri aditu dudan bezain laster eztut faltatu nai izan zure senoriari parte egitera. Lenbiziko berria da Gramonteko jaunak egiten dio korte Lorrenako andre alhargun baten alabari, hamaborz urthetakoari, eta ditu ehun milla eskutu eskuan dote. Laster ezkonduko dira, baldin erregeren maiestatearen Nantesen gaiñera joateak luzatzen ez baldin badu. Haren maiestatea Fontaneblera partitzera doha, eta handik Bloisa, eta gero baldin han Mercurarekin akordatzen ez baldin bada, Nantesen gaiñera doha. Ja partitu dira Paristik hamabi edo hamaborz pieza kanon Bloisko alderat. Conestable jauna eta marexal Biron Pikardian daude deusik han higi eztadin amoreagatik. Haren majestatea Bretanian egonen da. Bitartean eztaki nihork oraino Guienan nor izanen den lieutenant jeneral erregerentzat : marechal Bironek eztu nahi izan.

Erregek bilha egorri du Alfonso Corso, baina badiote hark ere eztuela rezebitu nahi. Orai etorri diren berriak oiek dira, eta mana naza bere zerbitzuan.

(...)

« Monsieur,

Aussi vite que j'ai entendu des nouvelles de la cour je n'ai pas voulu manquer d'en faire part à votre seigneurie. La première nouvelle est que le seigneur de Gramont fait la cour à la fille d'une dame veuve (*) de Lorraine, qui a quinze ans, et elle a en main mille écus de dot. Ils se marieront rapidement, si le départ du roi pour Nantes ne prolonge pas le délai. Sa majesté est sur le point de partir à Blois, et ensuite, si là il ne s'accorde pas avec Mercœur, il va sur Nantes. Déjà douze ou quinze pièces de canon sont parties de Paris vers Blois. Le seigneur connétable et le maréchal (de) Biron restent en Picardie afin que rien ne bouge là-bas. Sa majesté restera en Bretagne. Entretiens personne ne sait encore qui sera lieutenant général pour le roi en Guyenne : le maréchal (de) Biron ne veut pas l'être. Le roi a envoyé chercher Alfonso Corso (**), mais on dit que lui non plus ne veut pas recevoir (cette charge). Les nouvelles qui sont arrivées maintenant sont celles-là, Monsieur, et que (votre seigneurie) me donne ordre pour son service. »

(*) « Antoine-Antonin » ou Antoine II de Gramont épouse en 1601 à Auch en premières noces Louise de Roquelaure qu'il fera condamner à mort et exécuter pour adultère en 1610.

(**) Alfonso Corso, fils du colonel italien San Pietro Corso, d'origine corse comme l'indique le nom, élevé à la cour de Henri II, au service des rois de France (Charles IX, Henri III, Henri IV) avec une petite troupe de Corses, colonel et maréchal de France, lieutenant du roi en Guyenne, connu sous le nom de « maréchal d'Ornano », mort en 1610.

Lettre 16

Jauna : egun goizean zoin baita astehartea (sic) errezebitu dut zeure senoriaren karta konserbekin batean. Nere osasunaz duen kuidaiaz eskuetan milla bider muñ (« mounq ») egiten diot. Eztakit aditu duenz senoriak nola atzho (sic) Parisko konseler bat beste batzuekin Endaian izatu dir(en). Nere adiskide batzuek sartu ziren emen baina ez bestea. Bati galdegin diot zer den jaun oriokin (sic) etorrara pauseu (sic) unetara ; esan dit sekretu eduki dezadala eta esanen didala. Baietz egieki (sic) ofrezitu diot. Esan dit ezin errege jaunaren maiesteari aditzera eman diotela Ondarabiari xanala edeki dakidiola Fra(n)ziako partera gau batez zorziheun (sic) gizonez, eta erregek aren miratzera presiden (sic) gazte bat baita bata, ura bidaldu duela. Presentean ezta besterik ofrezitzen dino denik zure senoriari gaztigitzeko, eta ala fin emaiten diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea.

(...)

« Monsieur,

Ce matin qui est mardi j'ai reçu la lettre de votre seigneurie en même temps que les conserves. Pour l'attention qu'elle a de ma santé je lui baise mille fois les mains. Je ne sais si (votre) seigneurie a entendu dire comment hier un conseiller de Paris avec d'autres est allé à Hendaye. Des amis à moi entrèrent ici mais pas les autres (*). J'ai demandé à l'un ce qu'est (ce que signifie) l'arrivée de ces messieurs dans cette passe ; il m'a dit que j'en garde le secret et qu'il me le dira. Je lui ai proposé que je le garderai sincèrement. Il m'a dit que l'on a fait entendre à sa majesté le seigneur roi qu'il coupe le chenal de Fontarabie vers le côté de la France en une nuit avec huit cents hommes, et que, comme l'un est un jeune président (**), c'est lui que le roi a envoyé pour l'examiner. Pour le présent il n'y a pas d'autre chose qui s'offre et soit digne d'en informer votre seigneurie, et ainsi je termine restant, comme toujours, son humble servante. »

(*) Ces « autres » qui ne sont pas entrés à Urtubie peuvent être le conseiller envoyé de Paris et ses compagnons.

(**) Il s'agit sûrement d'un « président » de Parlement.

Lettre 17

Jauna : zure senoriaren kutuna nuen errezebitu eta zerbait berri freskorik gaztigatu nahiz dut tardatu errepuesta egin gabe. Jauna emen izatu dena da legat bat zoina etorri baita elizek erregeri eman behar dioten diruaren erreko-bratzera. Bueltan etziren ementik pasatu, baina esan dit semeak erraz egin daitekela, erregeren majestateak nai badu, Endaiako partera, dioie. Zer moduz, nere fedea, nik eztakit. Franziako berririk nik ezin jakin dut zure senoriari gaztigatuz geroztik. Inklaterako (sic) armadaz ere ezin deusik adi dirot. Bai atzo esan dit nere kopai ingles batek don Antonio, hor Ondarabian egondu zen ingles bati eta besteri ere askori erregiak buruak edekerazi dituela. Adiskideak gaztigatu baitik (sic : pour « baitit ») onzi batzuek Lapurdik emaiten diotzala erregeri, zierto len berry aditu dudana orreganik da : uste dut alakorik izandu baliz zerbait jakingo nuela. Zer e(re) baita, edukikoren dugu kontu jakitera, eta ez faltarik eginen deus ofrezitzen denean gaztigatzera. Gobernadoreaz den bezenbatean oraindik ez bide dago etorririk. Aseguratzen zitudala nere fidelitateaz fin emaiten diot presenteari

(...)

« Monsieur,

Je reçus la lettre de votre seigneurie et c'est en voulant vous informer de quelque chose de nouveau que j'ai tardé à vous répondre. Le seigneur qui a été ici est un légat, qui est venu pour recouvrer l'argent que les églises doivent donner au roi. Dans leur tournée ils ne passèrent pas par ici, mais mon fils m'a dit que cela peut se faire facilement, si sa majesté le roi le veut, vers le côté de Hendaye, disent-ils. De quelle façon ? ma foi, je ne sais. Je n'ai pas pu apprendre de nouvelles de France depuis que j'ai informé votre seigneurie, de l'armée navale d'Angleterre non plus je ne puis rien entendre. Mais hier un

compagnon anglais m'a dit qu'à don Antonio, un Anglais qui resta là à Fontarabie (*), et à beaucoup d'autres le roi a fait couper les têtes. Comme mon ami m'a averti que le Labourd donne des bateaux au roi, c'est assurément de lui que j'en ai entendu la première nouvelle : je crois que s'il y avait eu quelque chose de tel je l'aurais appris. Quoi qu'il en soit, je prendrai soin de l'apprendre et quand elle se présentera je ne manquerai pas d'en informer. Pour ce qui est du gouverneur il paraît que pour le moment il n'est pas arrivé. Vous assurant de ma fidélité je termine la présente (**)

(*) Voir la lettre n° 10.

(**) La dernière ligne a été perdue.

Lettre 18

Jauna: adiskideak gaztigatu zidan unzien ganean ondo informatu naiz, baina ezta aireko gauzarik baizen. Hemen bere artean zuri bat jateko eztenek kompartitzen dutena da, etzin (sic) erregeren majestateak gaztiga badeza dotzena bat unzi Lapurdik bidaldu behar lukeiela. Beste siustanziarik (sic) orandik ezta. Legataren partez gizon bat pasatu da parte horretarat eta argatik eztiot deus Franzia berri gaztigatzen. Inglesarenik ezin deusik adi dirot, eta zure zerbitzari humbleak adieu esaten dizu.

(...)

« Monsieur,

Je me suis bien renseignée au sujet des bateaux dont mon ami m'avait informé, mais il n'y a que des choses en l'air. Ce que pensent ensemble ici ceux qui n'ont pas un « blanc » pour manger (*), c'est que si sa majesté le roi exige une douzaine de bateaux, le Labourd devrait les envoyer. Il n'y a rien d'autre de substantiel pour le moment. Un homme est passé de côté-là de la part du légat et c'est pour cela que je n'informe (votre seigneurie) de rien de nouveau en France. Pour ce qui est de l'Anglais, je n'y puis rien comprendre, et votre humble servante vous dit adieu. »

(*) Un « blanc » (en espagnol « blanca » au féminin) était le nom d'une pièce de monnaie en argent, compris ici comme « de peu de valeur ». L'expression, figurée, doit faire allusion au peu d'informations sûres disponibles sur place.

Lettre 19

Jauna : orai puntuan errezebitu dut presentarekin aurkituko duen karta hori, zoina baita ene kusin kapitene Meriteinek bildadua. Dio ezen erregeren majestateak eman diola kompania bat eta zenbait pika bildaltzeaz merxede dagiodala. Biarnokoa da eta nere abisua dezodan zure senoriari obligazio dudan bezala, senale gaztoa zaut orain Biarnon kompaniaren adrezatzia. Erregeren majestatoa (sic) Tourzen (sic) omen da. Inglaterrako armada (sic) marxuaren ondarreko bela eginen omen du, norakoz, eztakie, baina orotarare ere enbaxadak errege baitan (*) omen dire eta esparanza handitan dago mondu (sic) guztia

pakea tratatzen dela, baina emen ganean diodan bezala, sino gaiztoa zaut Biarnon kompanien egitea. Presentean berzerik ofrezitzen ezta eta alako fin ematen diot gelditzen naizela, beti bezala, zerbitzari humblea. Kompania adrezatzen direnen geiena Mousieur de Pangas.

(...)

Monsieur,

J'ai reçu à l'instant la lettre que (votre seigneurie) trouvera avec la présente, qui a été envoyée par mon cousin le capitaine (de) Méritein (**). Il dit que sa majesté le roi lui a donné une compagnie et qu'il me remercie de lui envoyer quelques piques (***) ; il est du Béarn, et pour en donner mon opinion à votre seigneurie comme j'en ai obligation, ce m'est un mauvais signal qu'une compagnie soit organisée maintenant en Béarn. Il paraît que sa majesté le roi est à Tours. Il paraît que la flotte anglaise fera voile pour la fin mars, pour où, on ne le sait pas ; mais quoi qu'il en soit il paraît aussi que les ambassades sont chez le roi et tout le monde est en grand espoir que la paix se traite, mais comme je le dis ci-dessus, l'organisation d'une compagnie en Béarn m'est un mauvais signe. Pour le présent il ne s'offre pas autre chose et ainsi je termine restant, comme toujours, l'humble servante (de votre seigneurie). Le commandant des compagnies qu'on organise est Monsieur de Pangas (****). »

(*) L'expression « errege baitan » est traduite avec le sens que *baita* a pris en labourdin au XVI^e siècle par « chez ». Le sens est peut-être plus précis, et proche encore de celui de la lettre navarraise de 1415 *errege baitaric* « du consentement du roi ».

(**) Le seigneur de Méritein en Béarn avait plusieurs maisons fivatières de Soule selon le Censier. J.-M. Floristán Imízcoz cite (op. cit. p. 201-202) la formule en basque que ce cousin bascophone de la dame d'Urtubie ajoute en marge de la lettre qu'il lui écrit de Parentis-en-Born le 15 mars 1598 : *ene emastia* (sic) *escuguibelletan pot eguiten derausçu bay eta nihaurec ere* « ma femme vous fait un baiser au dos des mains et moi-même aussi. »

(***) Les « piques » sont des armes de guerre. On en déduit assez clairement que la dame d'Urtubie joue le double jeu .

(****) Ce M. de Pangas était un Béarnais luthérien.

Lettre 20

Jauna : orandik ezin gaztiga nitzakoie (sic) zure senoriari zer kantitate merkaduria denz, zeren orandik ezpaita adrezatu deusik behar den bezala. Paketa kompli dadinean behar den bezala, orduan eztut faltatuko abisatzera. Inglesen berririk ezin gaztiga niazakoio (sic) zure senoriari, gaztigatu diodan baino berri freskoagorik zeren berok ere ezpaitakie. Hirur egun oietan emen dadutzat irur angles (sic) festeiatzen zerbait jakin nahiz, baina eztakie diodan bezala deusik. Egun guztiez daude begira unzien ; orduan jakingo dugu berri segurik. Arroxelatik gizon bat etorri omen da eta omen dio ezin erregeren majesteari et

(sic) Nantes errendatu zaiola, eta duk de Merkura preso berekin ereman duela. Aur da presentean nik gaztiga hal (sic) dezakedan guztia eta adieu.

(...)

« Monsieur,

Je ne puis encore informer votre seigneurie des quantités de marchandises qu'il y a, car on n'a encore rien organisé convenablement. Quand le paquet sera convenablement achevé, alors je ne manquerai pas de l'en aviser. Je ne puis donner à votre seigneurie de nouvelles de la part des Anglais, parce qu'il ne savent pas de nouvelles plus fraîches que celles dont je l'ai informée. Je tiens ici depuis trois jours trois Anglais à festoyer, en voulant savoir (d'eux) quelque chose, mais comme je le dis ils ne savent rien. On est tous les jours à guetter les bateaux ; alors (*) nous apprendrons des nouvelles sûres. Il paraît qu'un homme est arrivé de La Rochelle et il paraît qu'il dit que Nantes s'est rendue à sa majesté le roi, et qu'il a amené avec lui le duc de Mercœur prisonnier. Ceci est pour le présent tout ce dont je puis informer (votre seigneurie) et adieu. »

(*) C'est-à-dire quand les bateaux seront arrivés.

*

2. Sur le basque de la dame d'Urtubie.

Il ne s'agit en rien ici de l'orthographe et de l'écriture évoquées dans l'introduction, de peu d'intérêt pour apprécier les aspects principaux de la langue utilisée et de ses traits dialectaux. Mais qui était cette « dame d'Urtubie », que son correspondant le gouverneur général du Guipuscoa pour le roi d'Espagne Juan Velázquez résidant à Fontarabie, en faisant part à Madrid des informations reçues d'elle désigne souvent un peu cavalièrement par l'expression *la de Ortubia* « celle d'Urtubie » ? Les listes généalogiques de Garro qui sont au Musée Basque, établies sans doute après le mariage en 1570 de Jean seigneur de Garro de Mendionde avec Isabeau de Domezain veuve de Jean de Montréal d'Urtubie seigneur de Saut (de Hasparren) et de Miots (de Villefranque), disent que les maîtres de la maison noble d'Urtubie d'Urrugne étaient des Gamboa d'Alzate, famille navarro-guipuscoane du parti de Ferdinand le catholique, depuis le mariage de Marie dame d'Urtubie et veuve (elle aussi déjà) de Jean de Montréal en 1464 avec Rodrigue de Gamboa d'Alzate. Un siècle plus tard Jean de Gamboa d'Alzate seigneur d'Urtubie avait épousé en 1574 Aimée de Montréal. C'est très probablement notre « dame d'Urtubie ». Elle était la fille de Jean de Montréal seigneur de Saut et de Miots et de cette même Isabeau de Domezain, qui, devenue veuve, avait épousé en secondes noces Jean de Garro en 1570. Le « fils » dont elle parle dans ses lettres est Tristan d'Alzate gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, commandant des troupes royales en Labourd, qui épouse le 22 avril 1598 la Bordelaise Catherine de Montagne, ou Montaigne. C'est l'année où la dame

d'Urtubie arrête sa correspondance et où Bertrand d'Etchauz est nommé évêque de Bayonne.

Il se peut, et c'est même probable, que cette généalogie navarro-guipuscoane et labourdine explique la teneur dialectale très mélangée, quoique à dominante ibérique et guipuscoane nette, de la langue épistolaire de la dame d'Urtubie en 1597-1598. Elle explique aussi sans doute pourquoi elle est manifestement favorable au parti de la Ligue catholique pro-espagnole, alors même que son fils Tristan est dans les troupes royales et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Malgré ses critiques moralisantes des nominations royales et le souhait du même ordre de voir la peste de Saint-Sébastien passer en France (lettre 12), elle ne manque jamais de désigner Henri IV avec la déférence due au souverain légitime. Jamais on ne lit sous sa plume le nom de « Vendôme » (*vandoma* dans les textes) ni celui de « Béarnais » (*bearnes*) par lesquels les correspondants espagnols (cf. l'article cité de J.-M. Floristán Imízcoz, p. 184) s'efforçaient encore en 1598 de dénier à Henri IV ses titres légitimes de roi de Navarre (les rois d'Espagne étaient les usurpateurs depuis Ferdinand le catholique et la fin de la guerre de Navarre en 1530) et même de roi de France.

Graphie mise à part, les traits du basque du XVI^e siècle qui se sont plus ou moins modifiés depuis lors, sont peu nombreux pour l'essentiel. C'est le cas de *ezi* pour introduire presque systématiquement les propositions complétives par « que » en français. Mais il y a aussi dans la lettre 19 la forme *ezen* toujours en usage pour introduire les coordonnées à sens causatif correspondant en français à « car ». Lazarraga (1563) en dialecte arabo-biscayen emploie *eze*, alors que Dechepare (1545) utilise dans le même sens la forme *ezi* et de même Oyhénart (1657). C'est là un exemple parmi beaucoup d'autres de l'extension analogique de la nasale finale dans les morphèmes grammaticaux en basque (de même *bana* à la lettre 11, nettement navarro-labourdin, mais aujourd'hui le plus souvent avec nasale analogique *bainan*), au risque, chez Urtubie, de créer l'ambiguïté, en général levée par le contexte, avec *ezi* au sens de « impossible, impossibilité ». La formule *den bezenbatean* équivalente de « pour ce qui est de » est assez courante, très employée aussi par exemple chez Leizarrague (1571), et tenue aujourd'hui pour un archaïsme. L'emploi du sociatif pour le complément antéposé dans *oiekin artean* (9, 13) « entre ceux-là » a disparu au moins de la langue littéraire et commune au profit du plus logique génitif (*hoien artean*). A quelques détails près, la langue des lettres de la dame d'Urtubie, de même que celle de la lettre de Luxe dans un contexte dialectal différent de bas-navarrais mêlé de souletin, reste à peu de chose près parfaitement familière au lecteur actuel.

Les traits dialectaux dominants, en phonétique (dans la mesure, imparfaite, où l'écrit la restitue correctement), en morpho-syntaxe nominale et verbale, davantage peut-être en lexique, restent pourtant bien perceptibles, quoique partiellement et inégalement contradictoires, comme on le verra dans

les exemples relevés au fil de la lecture. Ces traits opposent assez nettement, comme on peut s'y attendre, mais pas intégralement, la lettre de Luxe (1) à celles d'Urtubie (2 à 20).

N.B. Les chiffres renvoient au numéro des lettres.

2.a. Phonétique

L'absence de l'aspiration, initiale ou interne, est très caractéristique des dialectes hispaniques depuis la fin du Moyen Age. A *hainberze*, *halaber*, *hamasei*, *hamens* (c'est un emprunt courant dans les dialectes aquitains pour « au moins »), *hanitz*, *haur*, *heben*, *hil*, *duhurian* de Luxe (1), répondent chez Urtubie, en particulier dans les démonstratifs en dérivation ou déclinaison : *ain*, *ala* (pour *hala* « ainsi » dérivé du démonstratif lointain *hura*), *alakorik*, *amabost*, *anbat*, *angoa*, *ara*, *argatik*, *aren*, *artan*, *arzaz*, *au*, *aur*, *emen* (dérivé du démonstratif proche *haur*), *ek*, *oiek*, *oietan*, *orien* (les trois formes précédentes donnent deux variantes dialectales, labourdine et navarroise, déclinées du démonstratif intermédiaire *hori*), *or*, *orreganik*, *orretako*, *unat*, *unetako* (2, en concurrence avec 12 *onetan*), *ura*. Il en va de même hors démonstratifs, *andiren* (sur *handi*), *arzer*, *azitzen* (dérivé de *hazi* « semence » qui donne le composé extrêmement répandu *azaro* pour « novembre »), *el*, *irur*, *obeto*, *obez...* Les exemples d'absence d'aspiration interne abondent aussi : *al* (pour *ahal*), *bear*, *biurturik*, *eginalik*, *geiago*, *len*, *lenbiziko*, *nai*, *neon...*

Mais l'aspiration est présente, et semble-t-il de plus en plus à mesure qu'on avance dans la correspondance, avec une sorte de pivot constitué par la lettre 15 où on en lit une concentration étonnante, à côté de *nai*, *lenbiziko*, *oiek*, successivement *alhargun*, *hamaborz*, *urthe*, *ehun*, *haren*, *doha*, *handik*, *han*, *hamabi*, *hamaborz*, *han*, *higi*, *haren*, *nihork*, *nahi*, *bilha*, *hark*, *nahi*. Un seul mot a constamment l'aspiration dans toutes les lettres où il paraît, c'est l'emprunt français « humble » dans les formules de politesse (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 18). Les lettres 2 à 11 n'en comportent aucune autre, à l'exception de *harz* (« ours ») dans la formule proverbiale de la lettre 3. On en lit ensuite un exemple à la lettre 12 *hanbat*, deux à la lettre 13 *lehenbiziko*, *ehizia*, mais aucune à la lettre 14. Puis, après la lettre 15 qui a *urthekoari* (prononciation typiquement navarro-labourdine et souletine, bien que l'aspiration y soit purement analogique), trois exemples à la lettre 16 *astehartea*, *atzho*, *zorziheun*, tous parfaitement inhabituels et pour les deux derniers bizarres (comme le sont aussi des aspirations écrites dans les *Refranes* en biscayen publiés à Pampelune en 1596), trois encore dans la lettre 17 *nahiz*, *behar*, *hor*, deux dans les lettres 18 *hemen*, *horretarat*, 19 *hori*, *handitan*, et quatre dans la lettre 20 *behar*, *behar*, *hirur*, *hal* (pour *ahal*). Au moins pour ce qui est de l'aspiration, l'écrit de la dame d'Urtubie se « labourdinise » donc, fortement dans la lettre 15, plus modérément par la suite.

Parmi les autres traits phonétiques dialectaux, on constate l'emploi très abondant de la séquence « nasale plus occlusive sourde » : alors que Luxe

adapte intégralement le nom de Gramont 1 *agaramundeko*, Urtubie écrit 2 *agramonteko* ou 15 (sans aucune adaptation de la forme française) *gramonteko*. Ces séquences, comme attendu, sont à peu près constantes dans les emprunts romans, successivement de la lettre 2 à 19 : *jente*, *sentimentu*, *mobimenturik*, *konturik*, *kontu*, *senti*, *sentitzen*, *abertimendu*, *amorantia*, *enpaxatu*, *abertimentu*, *ofrezimentu*, *puntuan* ; rares dans les mots basques suffixés 17 *ementik*. Dans ces derniers la séquence à sonore est normale: 8 *orandik*, 10 *emengo*, 14 *emengua*, 15 *handik*, 17 *oraindik*, 18 *orandik*. En lexique d'emprunt, à côté des habituels 10 *espantaturik*, 13 *enpaxatu*, 20 *kantitate*, le vieux latinisme 12 *borondate* (< voluntate) est conservé en forme sans doute primitive, mais 13 *pensamendurik* fait figure d'exception sous la plume d'Urtubie. Après latérale dans 10 *elkarrekin* est une marque nettement hispanique, puisque la dame d'Urtubie n'utilise pas les formes proprement souletines (l'instrumental de démonstratif *harzaz* avec sifflante est une forme souletine, mais commune à Luxe et Urtubie comme elle l'était anciennement à Dechepare 1545, Oyhénart 1657 etc.).

Pas de sonorisation non plus après latérale dans 14 *Bordeltik* « de Bordeaux » (anciennement le suffixe s'ajoute directement à la consonne finale, de même dans *Paristik* : voir plus loin pour l'adlatif). Les initiales sourdes sont maintenues dans les emprunts 9 *pokala*, 13 *parkatu*, 17 *kutuna*, 19 *pakea*, toujours *tenpora*, alors que le navarro-labourdin les sonorise : *bokala* qui a fait « Bokale » pour « (Le) Boucau », *barkatu*, *gutun*, *bake*, *denbora*. Dans les emprunts latino-romans le groupe consonantique « muta cum liquida » (consonne occlusive suivie de liquide) tout à fait étranger au basque, comme il l'était aussi à l'ibère, est adapté (anaptyx) par Luxe (1 *agaramundeko*, *eskiribatuz*) mais non par Urtubie : 2 *agramonteko*, 4 *eskribiteuz*, 16 *sekretu*, comme dans le mot pris tel quel à l'espagnol *ingles* (2, 10, 17 : plus surprenant dans la même lettre *Inklaterrako*) ou au français dans la lettre 20 qui a *angles* et *ingles*.

La répartition des formes de *orai* « maintenant, sur l'heure » ne varie pas seulement, comme l'on s'y attend entre dialectes hispaniques et aquitains traditionnels, par la présence ou l'absence de la nasale finale analogique d'inessif qui peut être entendue parfois avec un sens réel d'inessif « en ce moment même » (cette nasale pourrait avoir été en relation avec le terminatif *oraino* « jusqu'à présent » : 10 *orainokoaz* « pour ce qui est arrivé jusqu'à présent »), mais aussi par la présence ou non de la diphtongue : avec nasale sans diphtongue on a successivement 2, 12 *oran* (la forme est alors très proche du latin *hora(m)* qui est vraisemblablement l'étymon), 8, 18 *orandik* ; avec diphtongue et nasale 12, 19 *orain*, 17 *oraindik* ; sans nasale, à la mode proprement « aquitaine » et navarro-labourdine ici plus rare 6, 15 *orai*. Même chez Lazarraga (1563) qui a normalement *orain*, on trouve *oraigaino* à côté de *oraingaino*. La touche de navarro-guipuscoan apparaît aussi dans quelques palatalisations de nasale après voyelle palatale –i- transcrites à la mode romane

15 *gaignera*, 16 *moung* (pour *muñ* qui procède de *muin* plutôt que d'une palatalisation purement hypocoristique peu adaptée à cette correspondance), la marque palatale étant absente dans la lettre 9 *ganerako*.

L'emploi de *bertze* « autre » (dans la lettre de Luxe *bainberze*, *berze*) et de sa forme altérée *beste* déjà généralisée semble-t-il au XVI^e siècle dans les dialectes hispaniques occidentaux (exemple de Lazarraga vers 1563) illustre une des principales variations ou hésitations dialectales en phonétique sous la plume de la dame d'Urtubie. On lit ainsi : 3, 16, 18 *beste*, 7, 11 *besterik*, 13 *bestiaz*, 14 *bestia*, mais aussi 11 *unenbertzerekin*, 19 *bertzerik* (l'affriquée comme telle n'est presque jamais notée au manuscrit). Même variation entre *bor(t)z* « cinq » et sa forme altérée selon le même procédé phonétique *bost* : 1 *amabost* « quinze », 15 *hamaborz*. Il est plus étonnant de voir Urtubie utiliser la suffixation restée seulement souletine en *-arzun* : 10 *konpaitarzun*, 12 *eritarzun*.

La fermeture vocalique dans les diphtongues entraînant monophthongaison s'est généralisée dans le parler et l'écrit qui l'imitent, selon une habitude dont témoignent déjà des exemples médiévaux (1140 *er(r)eguia* pour *erregea* « le roi ») : avec *-ea-* > *-ia-* 1 (Luxe) *merxediak*, *kunestablia*, *denian*, *tradizionian*, 10 *jentiak*, *zirenian*, 13 *bestiaz*, 14 *bestia*, 17 *erregiak*, avec *-oa-* > *-ua-* 1 *Franziakuak*, *kampuan*, 4 *ordenariokuekin*, *kuidaduz*, 4, 14 *juan*, 12 *zeguen*, 14 *emengua*. Chez Luxe 1 *zegei*, *urkagei* sont des souletinismes dans ces composés en emploi plus ou moins figuré du plus commun *gai* « matière (à) » (dans Lazarraga 1563 *zegaiti*).

2.b. Morphologie nominale et adverbiale

En déclinaison l'exemple de *batzu* « des, quelques-uns » pluriel morphologique de *bat* « un » illustre le caractère dialectal mêlé des lettres d'Urtubie : quoique le plus souvent le nominatif ou absolutif pluriel soit marqué par *-ek* comme le font les seuls dialectes hispaniques (sujet d'intransitif dans 3 *mudatu ezpadire andiren batzeuek*, 12 *batzuek pasatu dire*, 16 *batzuek sartu ziren*, objet de transitif dans 17 *batzuek Lapurdik emaiten diotzala*), il ne l'est pas à la manière des dialectes aquitains dans 5 *batzu etorri dire*. La construction typiquement hispanique de *bat* considéré comme vrai substantif et précédé du nom qu'il détermine au génitif apparaît une fois dans 14 *adiskideren batzeuek*. Le pluriel en *-ok* est encore une marque hispanique, avec *ber* « même » 10, 20 *berok* sujet intransitif (absolutif) et sujet de transitif (actif), et *guzti* « tout » (*guzi* dans les dialectes aquitains) dans 10 *guztiok* en sujet de transitif, mais 2 *guztiak* en absolutif objet. La distribution n'ayant pas de signification syntaxique claire, il s'agit uniquement de variantes dialectales.

Le mot *errege* « roi » reste indéterminé à la manière des noms « propres » en déclinaison selon l'usage ancien général dans 1 (Luxe) *errege*, et chez Urtubie dans 5, 8 (*gure erregek* « notre roi » à l'actif), 9, 12, 14 (*Espainiako erregek*), 13, 15, 16, 17 (*erregeri* au datif indéterminé), mais reçoit la marque de détermination trois fois : dans 10 *erregeak* (est-ce dû au contexte de la phrase ?

Henri IV a fait emprisonner l'espion « don Antonio », 17 *erregiak* (même remarque : il a fait « couper » des têtes), 11 *Inglaterrako erregiak* (les Anglais alliés des Français vont assiéger Calais pris par les Espagnols). Autrement dit, il se pourrait bien que la détermination des noms du roi (des rois) soit plus qu'une marque dialectale, une signature mentale et politique. Du reste l'expression *erregeren majestatea* (littéralement « la majesté du roi », avec génitif d'indéterminé ; dans 15 *haren majestatea* « sa majesté » avec déterminant non réfléchi en démonstratif comme il se doit) pour nommer Henri IV apparaît dans les dernières lettres : 18, 19, 20. La cause du roi d'Espagne est cette fois bien perdue en France, et, volontairement ou non, la langue de la dame d'Urtubie le laisse bien entendre.

La variation de caractère plus proprement dialectal touche d'autres faits de déclinaison. Ainsi l'adlatif en *-a* simple est utilisé dans les noms de lieux après consonne (il l'était encore en labourdin au XVIIIe siècle : *Uztaritz*) sans voyelle d'épenthèse (de même à l'élatif *Paristik*) : 7 *Akiza*, 15 *Bloisa* (de même au génitif locatif *Bloisko* et, sans assourdissement cette fois après sifflante, *Kalesgua*). Mais après voyelle la vibrante de liaison s'impose comme aujourd'hui, ainsi dans la lettre de Luxe avec *Baionara*, *Bordelera* comme *Bordeleko*, et finira pas se généraliser en navarro-labourdin. Urtubie écrit 7 *Baionara*, 12 *Arroxelara gainera* (avec double adlatif aujourd'hui inusité), et de même dans les noms communs, substantifs verbaux compris : *egitera*, *sokorrira*, *mintzatzera*, *ekustera*, *jakitera*... Dans les substantifs verbaux cet adlatif basque correspond selon le contexte aux prépositions françaises « à » (16 *aditzera* « à entendre ») ou « de » (1 *parte emaitera* « de faire part », 9 *gastigatzera* « d'informer »), et parfois à la préposition espagnole : *el dadila merxede egitera* « vienne me faire grâce » en français en construction directe aujourd'hui, mais dans l'équivalent espagnol avec une préposition « venga a hacermé merced », ce qui était possible aussi en ancien français. Les faits de dialectisme croisent ceux de l'histoire des langues. Urtubie utilise aussi l'adlatif avec occlusive finale *-(r)at* pratiquement généralisé aujourd'hui dans les dialectes aquitains au moins à l'oral : en forme contractée orale (réduction de *hunar*at plutôt que construction en *-at*) dans 11 *unat*, et « normale » dans 12 *partitzeko (...)* *korterat*, 15 *partitu (...)* *Bloisko alderat*, comme dans la même lettre 15 *Nantesen gainera doha* : ces deux exemples semblent montrer qu'il n'y a pas de différence sémantique sensible entre les deux formes, mais plutôt, parfois, des choix de caractère euphonique.

L'expression *mila bider* employée deux fois (4, 16), en formule de remerciement à l'égard de sa « seigneurie » au sens de « mille fois », se lit chez les auteurs biscayens, guipuscoans et navarrais, peu ailleurs, et est sans doute issue d'un adlatif de *bide* « chemin, voie, moyen » (on attendrait un instrumental *bidez* qui a pu s'altérer avec le temps ou par analogie), comme dans le verbe exprimant l'acte « presque accompli, qui a failli » (2 *arzer dituela* « qu'il a failli les prendre »). La lettre 10 (*semeareki*) donne exceptionnellement un sociatif

sans nasale finale qui est un trait du souletin ancien et moderne, mais a été plus étendu (Dechepare 1545) avant le développement analogique des nasales finales (voir ci-dessus) ; ce n'est peut-être qu'un simple *lapsus calami* puisque la même lettre 11 contient la forme à nasale *unenberzerekin*.

Dans les déterminants possessifs (des personnels au génitif archaïque en *-re*) Luxe utilise *neure* (idem dans Lazarraga 1563, Axular 1643, Oyhénart 1657), à valeur d'intensif dans le contexte « mon propre » dans *neure duhurian* (il est raisonnable de penser que ces formes en *-eure* quoique anciennes, et par réduction *ore* dans le souletin du XVIII^e siècle, sont issues de formes pleines à démonstratif *ni-haure(n)* encore utilisées dans la langue courante), tandis qu'Urtubie a toujours *nere* 2, 9, 11, 12, 13 etc. Dans la lettre 2 *nire* est manifestement un *lapsus calami* pour le datif *niri* à moi ». Il est assez surprenant qu'elle ignore, ou écarte pour raison de déférence stylistique à l'égard de sa « seigneurie », la forme simple ancienne générale partout attestée *ene* (bas-navarrais 1545, arabo-biscayen 1563, labourdin 1570 etc.) et son datif *eni*. Lazarraga, qui a aussi comme Axular (1643 *neroni* au datif) la forme *neronek* (*-onek* est une réduction du démonstratif proche *haurek*) doublement intensive, absente chez Urtubie, utilise la forme intensive de 3^{ème} personne, en emploi non réfléchi comme dans les dialectes aquitains modernes, *euren* «leur» : il est curieux de remarquer que «leur» étant issu du génitif latin *illorum* ce dernier est l'équivalent exact, morphologique et sémantique, du basque *euren*, moderne *haien*. Dans beaucoup de ces emplois de formes de possessifs dits «intensifs», il s'agit davantage et peut-être exclusivement, comme chez Urtubie, de niveau de langue et de style, comme dans le seul exemple de la lettre 16 *zeure seniorirari* (ailleurs toujours l'ordinaire *zure* «votre»), plutôt que d'expressivité et d'intensité, sans exclure les réalités dialectales qui s'y mêlent (l'usage moderne a généralisé dans les dialectes hispaniques les formes *nire*, *niri* reconstruites par analogie sur la 2^{ème} personne *hire*, *hiri*).

Dès les premiers textes basques longs du XVI^e siècle l'interrogatif *zein* «quel ? lequel ?» s'emploie comme relatif en équivalent, et très probablement en calque roman ou peut-être déjà latin, dans les relatives explicatives ou détachées par «qui, que, quoi, lequel», bien que le basque ait des moyens propres d'exprimer la relative détachée. Mais cet interrogatif ou relatif a subi en navarro-labourdin l'attraction du système interrogatif en *-o-* (*nor ? non ? nola ?*) pour aboutir à *zoin*, forme encore ignorée ou écartée par les textes littéraires classiques (1545, 1563, 1643, 1657), mais probablement en usage déjà dans la langue parlée. En effet Urtubie, qui n'ignore pas la forme régulière (11 *egun zein baita* «aujourd'hui, qui est»), lui préfère la forme analogique *zoin* 7, 10, 12, 16, 19, ou avec article pour «lequel» *zoina* 17, 19. Des calques semblables avec des interrogatifs basques sont employés en équivalent du pronom-adverbe «où» *non* 3, et pour introduire une proposition

comparative par « comme » avec l'interrogatif de manière *nola egingo baitut* « comme je le ferai », sans variation dialectale (en dialecte moderne *nun, nula*).

La suffixation adverbiale par *-ro* et *-to* est propre aux dialectes hispaniques (chez Lazarraga 1563 *galanto* « galamment » etc.) ; ailleurs, sauf *gero* « après » qui a pu être le modèle, on n'a que les formes adverbiales générales en *-la* et *-ki*. La dame d'Urtubie utilise ces formes hispaniques: 2, 9 *andiro*, 18 *ondo* (ailleurs *ongi* ou *ontsa*), 17, 18 *obeto*.

2.c. Morphologie verbale

Les lettres de la dame d'Urtubie témoignent, sauf erreurs ponctuelles, d'une parfaite maîtrise de la morphologie verbale et de la conjugaison basques, avec quelques traits dialectaux pourtant bien perceptibles, dont le plus évident est la place occupée, comme en labourdin côtier moderne, par les participes perfectifs en *-tu*, héritage de l'influence latine sur le basque, non seulement comme partout dans les verbes d'emprunts (chez Luxe *baratu, abisatu, xerkatu, eskiribatu*) comme *faltatu, partitu, deskubritu, mudatu, errezebitu* etc., et nombre d'autres verbes (*aurkitu, bidaldu, artu* etc.), mais aussi dans des verbes qui ont normalement un perfectif basque différent. Ainsi avec *izan* « été, être », radical et participe perfectif comme dans tous les verbes basques anciens en *-n*, apparaissent des formes en *-tu* qui tendent peut-être à souligner l'aspect perfectif : 16, 17 *izatu* (*izatu dena* « qui a été »), mais aussi le suffixe s'ajoutant au radical complet 2, 17 *izandu* (en concurrence avec *izatu* dans la même lettre : *izandu baliz* « s'il avait été ») ; de même avec *egon* « rester, demeurer » 10 *egotu* (*egotu zena* « celui qui resta ») mais 17 *egondu* (*egondu zena* même sens) ; fait plus rare, on lit une fois ce participe avec *uken* « eu, avoir », mais employé au sens de « être, se trouver » 3 *uketu naizen* « où je me suis trouvé ». C'est la situation inversée d'un emploi très habituel surtout en labourdin de *izan* auxiliaire intransitif avec *uken* au sens de « avoir », dont Urtubie use couramment, ou bien avec les participes en *-tu* (voir ci-dessus), ou bien avec le radical-participe nu (8 *izan dudana* « que j'ai eu », 12, 14 *izan duela* « qu'il a eu »). Le participe imperfectif prend, au lieu de la forme courante (*h*)*azten* sur le radical (*h*)*az* et le nom verbal *hazte* « nourrir », une forme inhabituelle et analogique sur le participe perfectif (*h*)*azi* (substantivé au sens de « semence ») dans 3 *azitzen zirela* littéralement « qu'ils se nourrissaient » c'est-à-dire « qu'ils se préparaient ».

La dame d'Urtubie se sert, comme la langue courante devait encore le faire au XVI^e siècle suivant l'exemple de tous les auteurs, de la conjugaison « volitive », ou en basque ancien « aoristique » ou « inaspective », avec le second auxiliaire et le radical verbal sans marque d'aspect. Ces formes exprimaient alors en particulier le passé simple ou « passé défini » ou « prétérit » du français et de l'espagnol (encore chez Oyhénart 1657 : *sar ziten* « elles entrèrent »). Luxe met le radical-participe avec le premier auxiliaire (1 *jin denian*) au lieu du second (*jin dadinean*) pour exprimer un futur « quand il

viendra » et non comme d'habitude un accompli (« quand il est venu »). Urtubie ignore aussi le passé « aoristique » au profit du modèle qui a prévalu avec le premier auxiliaire et le participe perfectif (3 *etorri ninzan* « j'arrivai » et non *etor nendin*). Mais elle donne quelques présents avec l'auxiliaire second accompagné du radical verbal sans marque ni valeur perfective, aujourd'hui tenus pour des formes un peu archaïques ou du moins rares et de style littéraire : 14 *etor ezpadadi* « s'il n'arrive pas », 18 *gaztiga badeza* « s'il informe (exige) », 20 *kompli dadinean* « quand il sera achevé » (forme plus habituelle que celle de Luxe *jin denian*). Au sens modal « volitif », seul emploi resté bien vivant en langue moderne, ces formes sont fréquentes : 2 *gaztiga al detzakedana* « ce dont je peux l'informer », 2 *el dadila* « qu'il arrive », 5 *sar eztadin* « qu'il n'entre pas », *asegura bedi* « qu'il s'assure », 7 *mana naza* « qu'il me commande », 8 *eman dezon* « qu'il le lui donne », 9 *deskubri dezaket* « je peux le découvrir », 10 *pensa beza* « qu'il pense », 15 *barka biezat* « qu'il me le pardonne » etc. Cette conjugaison seconde s'est pourtant altérée dans les dialectes hispaniques par l'abandon du radical verbal remplacé par le participe perfectif, ce qui se lit aussi sous la plume d'Urtubie : 16 *eduki* (et non *eduk*) *dezadala* « que je le tienne », *edeki* (et non *edek*) *dakidiola* « qu'on le lui coupe ».

Dans les autres formes conjuguées les faits sont principalement d'ordre phono-morphologique dans les verbes auxiliaires :

à l'intransitif *izan* emploi du présent à diphtongue *naiz* « je suis » (dans la lettre navarraise de 1415, au lieu de *niz* en bas-navarrais 1545 et souletin 1657 etc.) de première personne ; à la troisième personne du pluriel *dire*, avec une exception *dira* à la lettre 15 (le tout hérité d'un très probable et logique **dizade*) ; au datif 2 *zaita* est en concurrence avec *zaut* (deux fois dans la lettre 19) avec changement de la diphtongue par analogie au verbe transitif (quelques formes rares de ce changement sont déjà dans Dechepare 1545 et Oyhénart 1657) ;

très typique des dialectes ibériques, la forme à datif du radical transitif *-au-* (Luxe 1 *derauzut*, *deraut*) réduite à *-i-* est employée au présent (2 *baitit*, *didate*, 5, 9, 13 *diot*, 7 *dizu*, 8 *diola*, 14 *didaie* 17 *diotzala*) comme au passé (18 *zidan*) ; la lettre 8 a un datif à l'intransitif de 3^e personne écrit *zagola* (littéralement « qu'il lui est ») qui pourrait faire penser au datif typiquement navarro-souletin en *-ko-*, mais avec *g* pour *i* (yod) doit se lire *zaiola* (comme 12 *bagonara* pour *Baionara*) ;

les pluriels de 3^{ème} personne de transitif au présent utilisent l'ancêtre de la forme aujourd'hui souletine (*die* issu de *duie* : pour l'épenthèse vocalique voir plus loin) sans dentale de liaison entre le radical *du-* et le sujet pluriel *-e* 2, 7, 12, 14 etc. *due* : « ils l'ont » (et de même avec *jakin* « savoir, su » 10, 19, 20 *eztakie* « ils ne le savent pas »), au pluriel 12 *ditue* « ils les ont », 18 *eztuenek* « ceux qui ne l'ont pas » ; dans la même lettre 18 l'emploi de la forme à dentale de liaison au relatif *dutena* « qu'ils ont », et au complétif 14 *dutela* « qu'ils

l'ont » évite la confusion avec les formes de singulier *duena* « qu'il a » et *duela* « qu'il l'a »;

le développement dialectal d'un « yod » d'épenthèse (Dechepare 1545 *nuyen* pour *nuen* d'où sont issues les formes orales dialectales à réduction vocalique *niin* etc. : dans la lettre de Luxe *duiela*, *dioite*) donne des formes comme 3 *bazioiten*, 13 *zaitekeien*, 17 *dioie*, 18 *lukeiela* en labourdin moderne *bazioten*, *zaitekéen*, *diote*, *lukeela* ; le redoublement vocalique sans épenthèse dans les formes à suffixe potentiel se lit dans Lazarraga 1563 *ninduqueela*, Oyhénart 1657 *eztukeena*, mais avec épenthèse chez Dechepare 1545 *eztuqueyela* : tout en témoignant du « polymorphisme » bien connu mais souvent apparent de la langue basque, ces faits situent encore une fois la position à la fois dialectale et historique de la langue réelle et orale pratiquée par Urtubie dans son Labourd frontalier (comme Luxe entre Mixe et Soule). Plus bizarres ou maladroites sont apparemment les formes de la lettre 20 *nitzakoie*, *nitzakoio* du second auxiliaire transitif **ezan* avec datif de troisième personne (« je le lui - à elle, à sa seigneurie - ai») qui semblerait exprimé par *-ko-* comme en souletin et bas-navarrais, et redoublé par le *-e* (qui doit être un *lapsus calami*) ou le *-o* final après « yod » : elles résultent en fait de la place du suffixe potentiel *-ke-* avant le datif chez des écrivains anciens (Oyhénart 1657 *dezakeio* : on attendrait ici de même avec sujet de 1^{ère} personne *nezakeio*).

Dans leur écriture Luxe et Urtubie font, conformément à la structure phonétique orale et à toute la tradition écrite ancienne avant le XVIII^e siècle, la liaison au radical conjugué des préfixes verbaux assertifs et subordonnants avec toutes leurs conséquences phonétiques (les coupures « à la moderne » pratiquées dans la version imprimée de J.-M. Floristán Imízcoz, op. cit., soulignent la logique absolue du système ancien) : 1 *baita*, 2 *eztut* (*eztout* au manuscrit), *baitit*, *eztela*, 3 *badela*, *ezpadire*, 12 *baikenduen* etc. Le suffixe instrumental *-z* s'ajoute encore au suffixe relatif du verbe sans voyelle intermédiaire (16 *duenz*, 20 *denz* moderne *duenez*, *denez*).

S'agissant encore au sens général de verbe, l'absence de véritable infinitif en basque dont tient lieu un nom ou substantif verbal déterminable, déclinable et suffixable à volonté a conduit, sous le poids du modèle latino-roman dont l'infinitif admet les mêmes fonctions d'actants que le verbe conjugué, mais pas de complément déterminatif (complément dit « de nom » ou génitif) sauf pour les infinitifs dits substantivés (« au dire des Anciens »), à diverses modifications du système, variables dans le temps et l'espace, et donc dans les formes de dialectalisation du basque. Le complément déterminatif du nom verbal basque a dû obéir partout anciennement à la même règle que celui de tout substantif : le complément indéterminé est antéposé sans aucune marque de fonction, tandis que le complément déterminé singulier ou pluriel reçoit la marque du génitif (en style littéraire ou poétique des postpositions du complément au génitif ne sont pas rares). La différence de construction selon que le complément est indéterminé et déterminé n'eut sans doute aucune

conséquence tant que le basque n'était confronté avec quelque intensité qu'à des langues du même type (ibère). Mais le poids de plus en plus contraignant du latin d'église et des langues romanes au cours du Moyen Age devait ouvrir la brèche et bousculer le système. On trouve encore des compléments déterminés au génitif du nom verbal dans quelques vieilles chansons biscayennes, mais l'alavo-biscayen que Lazarraga écrit vers 1563 les ignore déjà (*berba oriek esaten, guri biziok edetera...*). Dans les dialectes aquitains l'absence de génitif déterminé est très précoce mais exceptionnelle et peut être tenue pour une véritable licence poétique (1545, 1657). C'est seulement le XXe siècle sous l'influence des dialectes ibériques et de l'enseignement nouveau qui a développé le système latino-roman, en donnant au nom verbal basque le statut de l'infinitif latin chez les nouveaux locuteurs. Mais nombre de locuteurs anciens qui ont échappé à cette influence conservent intégralement la construction ancienne.

Ce bref historique permet de situer la pratique qu'en a la dame d'Urtubie à la fin du XVIe siècle, qui met encore le complément déterminé au génitif (7 *eginbidearen egitera*, 9 *aren adrezatzera*, *guztien konfiskatzera*, 13 *present apeurraren bidaltzera*, 16 *aren miratzera*, 17 *diruaren errekoatzera*, 19 *kompaniaren adrezatzia*, *kompanien egitea*) même avec l'intransitif (15 *majestatearen (...) joateak*). L'indéterminé reste juxtaposé sans marque : 5 *jakitera berri* (« savoir nouvelle » avec inversion de type roman), 7 *segurantzaz* (le *-a* final est organique roman et non déterminant basque) (...) *gaztigatzera*, 10 *berri gaztigatzera*, 17 *kontu jakitera*, 19 *zenbait pika bidaltzeaz*. La question se complique avec *bat* « un », normalement indéterminé, mais qui offre, comme article, l'un des points d'ambiguïté inhérente à la structure : sans marque dans 8 *billet bat* (...) *pasatzeko*, mais au génitif 11 *asau andi baten emaiteko*.

2.d. Lexique

Le lexique général utilisé par le basque est constitué, à la différence de ce qui peut se nommer approximativement le lexique fondamental, par toutes sortes d'emprunts au latin et aux langues romanes voisines : le gascon, le castillan, le français. Aussi bien dans ce lexique d'emprunt que dans le lexique basque proprement dit, comme par certains traits de la phonétique et de la morphologie grammaticale, la langue des lettres d'Urtubie se caractérise par des marques incontestables d'influence hispanique, tout en restant, conformément peut-être aux origines et à la formation linguistique autant qu'à la position géographique frontalière de l'auteur, diversement et inégalement mêlée d'autres traits.

Il faut mettre évidemment à part d'abord les très nombreux emprunts latins aussi bien que romans communs à tout le domaine basque. Tels sont par exemple dans la lettre de Luxe, indépendamment des faits de phonétique dialectale: *batalla*, *baratu*, *kampuan*, *barbera*, *xerkatu*, *abisatu*, *suplikatu*, *prinzipal*, *kunseiller*, *urka*, *tradizionia*, *eskiribatu*, *kunsenta*. Mais elle doit spécifiquement au gascon béarnais voisin *hamens* « au moins », *kuntre* (ailleurs

c'est l'étymon latin *kontra* « contre », *mus* (réduction de « moussu » : « monsieur »). De l'étymon latin *denariu* (« denier, argent ») le souletin a fait *duhuru* dans la lettre de Luxe, en face du commun *diru* chez Urtubie 17. Luxe et Urtubie se rencontrent pour deux emprunts castillans : en formule de politesse et d'allégeance, 1, 2 *merxede* « grâce », et 1, 4, 6 *kuidado* (16 *kuidade*) « attention, soin » : l'emprunt employé par Oyhénart (1657) est *koeinta*, et le mot basque *art(h)a*.

Les emprunts directs au castillan avec parfois quelques adaptations phonétiques, et naturellement plus spécifiques aux dialectes basques hispaniques sinon parfois exclusifs, sont nombreux chez Urtubie, successivement et sans citer tous les mots répétés : *senoria*, *kontentu* (donné aussi comme labourdin), *presunero*, *armada* (non au sens général « armée » mais « flotte, armée navale »), *proposito*, *seguro*, *mudanza*, *dino*, *errepuesta*, *asegura*, *mensajer*, *ingles*, *almiranta*, *deskalabratu*, *tribulazio*, *kortesano*, *falso*, *prieza*, *ondra* (l'adjectif espagnol pour *honor* « honneur » est *honrado* « honoré » : il est difficile de supposer qu'Urtubie ne connaissait pas le latinisme ancien *ohore*), *marabiri* (adapté de l'espagnol *maravedi* : le nom de cette ancienne monnaie espagnole « maravédis » était d'usage en France au XVI^e siècle), *apresta*, *klaro*, *ofrezitu*, *ofrezitzen*, *ofrezimendu*, *puxanza* (de *pujanza* : la chuintante castillane retenue par l'emprunt n'est passée à la « jota » qu'au XVII^e siècle), *eskutu*, *buelta*, *zierto*, *errekobratzen*, *puntu*, *merkaduria*, *kompli*, *festeiatze* (espagnol « festejar »). L'emprunt *adrezatu* plutôt que de l'espagnol *adrizar* au sens de « redresser » doit procéder du béarnais *adresa* au sens de « former ». Et on doit aussi quelques mots (outre ceux des emprunts généraux) directement au français : *jendarma*, *enpaxatu*, *xanal*, *presiden*.

La suffixation en *-io* par élimination de la nasale « à la gasconne » (*administratiou*, *auditiou*, *inquisitiou* etc.) dans les mots d'origine latine en *-(t)ione* est une marque assez typiquement guipuscoane (le navarro-labourdin d'Axular 1643 et le biscayen ont *-iño*, les autres dialectes aquitains ayant conservé au moins depuis le XVI^e siècle la finale latine : 1545 *debozione*, *defensione*, *exekuzione*, *punizione* etc.), et systématique chez Urtubie : *tradizio*, *intenzio*, *trublazio*, *okasio*, *tribulazio*, *obligazio*. Le cas de *memorio(ric)* à la lettre 2 (lu *memoria* dans la version de J.-M. Satrustegui, op. cit.) relève d'une autre origine avec suffixation en *-io* analogique (*bozkario*, *laudorio* etc.) et courant encore en bas-navarrais (*eztu memoriorik* « il n'a pas de mémoire »).

En même temps que les traits de phonétique et morphologie indiqués ci-dessus, la langue d'Urtubie comporte aussi des éléments lexicaux non empruntés plus propres aux dialectes ibériques. On peut y inclure une suffixation lexicale (pour les formes adverbiales voir ci-dessus) comme *-ara* assez spécifique du domaine labourdin côtier et guipuscoan, dans *etorrara* « venue, arrivée » : il s'agit sans doute d'une composition avec le terme *ara/era* « manière » devenu simple suffixe avec changement sémantique, cette suffixation tendant à remplacer le nom verbal *-tze* dévolu au rang d'infinitif

(voir ci-dessus), comme le fait la dame d'Urtubie qui ne met jamais *et(h)ortze*. Le diminutif *-txo* (écrit « à la castillane » dans 8 *biletacho*) avec chuintement affriquée relève du même domaine, quoique peu différencié phonétiquement du commun *-tto*.

Dans la série proprement lexicale on relève : *guzti* seul employé aussi dans le navarro-labourdin côtier d'Axular (1643), mais absent de Dechepare (1545) aussi bien que de Liçarrague (1571) et généralement des dialectes aquitains ; *bart* (dans les dialectes aquitains *barda* « hier soir ») ; le verbe *esan* « dire, dit » (Dechepare 1545, Liçarrague 1571, Axular 1643 ont toujours au même sens *erran*) ; 3 (*t*)*xindurri* avec affriquée initiale probable « à la castillane » (écrit *chindouriaz*) « fourmi » est la forme biscayenne et guipuscoane (ailleurs *inhurri* qui semble d'après la toponymie la forme étymologique, et *xinh(a)urri*) ; 12 *amandre* est selon Azkue navarrais, guipuscoan et biscayen mais au seul sens de « aïeule », alors qu'Urtubie le donne au sens très clair et littéral de « dame mère » (voir la lettre 12) ; *ifini* « placé » avec la spirante bilabiale tardive en basque (influence latino-romane) prend dans les dialectes aquitains la forme *ibeni, iphini* ; 13 *eranzute* (factitif de *en(t)zun* : littéralement « faire entendre ») « répondre » est présent dans les dialectes navarro-labourdins (1545, 1643) mais ils utilisaient surtout d'après les textes au même sens de « répondre » *i(n)hardeste* (1570, 1643, 1657) ignoré d'Urtubie ; *farraz* « en riant aux éclats » donné par Azkue comme haut-navarrais et guipuscoan l'est aussi par Lhande comme labourdin ; la prononciation de 17 *erraz* « facilement » quoique étendue au labourdin est surtout propre aujourd'hui aux dialectes hispaniques (ailleurs *errex*) mais ne l'était pas autrefois (1545, 1643).

*

Sans aller jusqu'à une analyse plus exhaustive et détaillée, la configuration linguistique et dialectale de la correspondance basque de la dame d'Urtubie apparaît au lecteur actuel incontestablement mêlée, comme l'était certainement le basque de son temps et surtout de sa région, et sans doute plus ou moins différemment de ce qu'il est aujourd'hui. Bien des exemples montrent dans le même texte, la même phrase, des termes différemment marqués : parmi d'autres exemples, la lettre 13 met côte à côte le castillan *kortesano* « courtisan » et le gascon *montanes* « montagnard ». Une dominante de dégage pourtant avec netteté, peut-être plus perceptible au lecteur actuel familier de ce qu'on nomme approximativement le navarro-labourdin, pour ne rien dire du souletin. C'est qu'en phonétique (dans la mesure où l'on en juge à partir de l'écrit), en morphologie, en lexique, de nombreux traits relèvent du domaine des dialectes hispaniques.

Quelle en est la part qui revient à la formation linguistique de la dame d'Urtubie et à ses origines familiales, quelle à l'état du labourdin « côtier » de son temps en étroit rapport, malgré les hostilités politiques de longue date (elles

n'ont pratiquement pas cessé depuis la guerre d'annexion de la Navarre de 1512-1530), avec le Guipuscoa et la Navarre occidentale, quelle encore peut-être due au désir, conscient ou non, de plaire à la personnalité de son correspondant du Guipuscoa, « sa seigneurie » le gouverneur de la province pour le roi d'Espagne, complaisamment salué par son « humble servante », il n'est pas aisé d'en décider avec précision. De plus, comme la dame d'Urtubie joue forcément, malgré son penchant quelque peu « ligueur » pour le parti espagnol, un double jeu avec un fils qui est lui dans le parti « légitimiste » de Henri IV et y tient un certain rang de responsabilité, ses lettres ne peuvent pas ne pas le refléter. Est-ce que d'ailleurs ses renseignements étaient d'une réelle utilité et ressentis comme tels? Le principe même de l'espionnage est de « faire feu de tout bois », c'est-à-dire de ne rien négliger en matière d'informations sur l'adversaire ou l'ennemi. Mais elle a beau, dit-elle, (dans quelle mesure réelle ?) se dévouer pour s'informer, prêter l'oreille à tout ce qui vient de la cour, citer des événements publics que tous devaient connaître au moins en même temps qu'elle, se moquer de la vantardise et de la cupidité bien connues du « gouverneur » Gramont, pester (« souhaiter la peste » à la France en la circonstance) sur l'immoralité royale, le lecteur d'aujourd'hui ne peut pas ne pas ressentir la minceur de ses informations, tout comme devait la ressentir le gouverneur à l'égard des lettres de « celle d'Urtubie ».

Il n'est pas sûr qu'il ne ressentait pas non plus, comme peut le faire le lecteur actuel, le changement que révèle la nature même du texte : la « labourdinisation » de l'écrit, avec l'acmé que constitue en la matière la lettre 15, et « labourdinisation » signifie aussi pour une part, dans le contexte politique et idéologique du temps, « francisation ». Parallèle ou homologue à la phonétique et à la graphie, l'évolution des expressions nommant Henri IV, de « notre roi » à « sa majesté le roi », reflète le changement des esprits qui accompagne le succès ou l'insuccès militaire et politique. Bref, bien plus que le renseignement ou l'information qu'elles veulent apporter sur les événements publics ou privés (les fiançailles de Gramont), et même ce qu'elles apprennent directement des rapports entre l'informatrice et son correspondant (échange de cadeaux, déférence affectée), les lettres de la dame d'Urtubie révèlent l'ambiguïté de sa position mentale et, au fil des événements, les modifications qu'elle subit.

Mai 2008

Jean-Baptiste ORPUSTAN

